

**RAPPORT DE LA COMMISSION ROUTES, CIRCULATION, MOBILITE CONCERNANT
LA ROUTE DES NATIONS**

Sur mandat du Conseil municipal du 11 juin 2007, la Commission s'est réunie le 3 septembre 2007 afin de débattre sur le projet de la route des Nations.

Après avoir longuement étudié les documents en sa possession, la Commission a élaboré un projet de résolution, qui a été accepté à l'unanimité des membres présents.

La Commission recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions, en acceptant le projet de résolution précité.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Francine MAMIN-TISSOT
Rapporteur